

Saint Léger De Montbrun



SCEA GIGON F.
Vigneron



Appellation d'Origine Contrôlée
Vin de France

- Vins d'Anjou -
- Vins de France -
MISE EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ

OIRON - 79100 Thouars
3, Route du Château

Tél. cave 05 49 96 51 36
Fax 05 49 96 55 91

MARBRENERIE PORTET
Un artisan marbrier à votre service

CAVEAUX - MONUMENTS
Atelier de Gravures
Magasin d'articles funéraires



Exposition permanente
de monuments

Fabricant d'articles funéraires

Z.A. de VRINES - STE RADEGONDE - 05 49 66 07 29

BAR - RESTAURANT - TRAITEUR

Le Prévost
Cuisine traditionnelle - Soirée à thème

68, rue Porte au Prévost
79100 THOUARS
05 49 66 10 59

SAJEB
Exploitation Forestière - Scierie

18, rue Raymond-Duplantier
ORBÉ - 79100 ST LÉGER DE MONTBRUN
Tél. 05 49 96 78 86 - Fax 05 49 96 75 61
e.mail : sajeb@wanadoo.fr

Daniel BABU

TRAVAUX PUBLICS et AGRICOLES
CARRIÈRE - REMBLAIS - ASSAINISSEMENT

Le Gripaux - 79100 SAINT LÉGER DE MONTBRUN
Tél. 05 49 67 78 12 - 06 09 31 87 52
Fax 05 49 68 37 79 - E-mail : daniel.babu57@gmail.com

CITROËN **GARAGE BODET**
RÉPARATEUR AGRÉÉ



VENTES
RÉPARATIONS
MÉCANIQUE
CARROSSERIE
PEINTURE
DÉPANNAGE 7J/7

VRÈRES - ST - LÉGER DE MONTBRUN - 79100
Tél. : 05 49 96 71 17 - Fax : 05 49 96 75 44

PEINTURE & DÉCORATION

Antony BOURASSEAU



Revêtement Sols et Murs
Façade
Pose de Staff
Décapage par gommage
Vitrerie

06 70 88 50 35 antony.bourasseau@orange.fr

Centre Funéraire LEYLAVERGNE
Route de Saumur - Ste Verge - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 37 37
cfleylavergne.vincent@orange.fr





le mot du maire

Fin mai, vous avez élu un nouveau Conseil municipal. Mes colistiers m'ont fait l'honneur de me désigner Maire. C'est bien sûr avec plaisir que j'ai accepté cette fonction mais aussi avec quelques inquiétudes au vu des responsabilités importantes.

Après les deux années difficiles de ce début de mandature, je me suis donnée personnellement comme mission d'être à l'écoute des administrés et de régler, autant que faire ce peut, dans un esprit d'amitié mais aussi d'efficacité, les difficultés quotidiennes qui ne manqueront pas de surgir.

Mais à côté de cette mission relationnelle avec les administrés qui me tient à cœur, je me dois aussi d'animer l'équipe municipale et de faire avancer les projets qui me semblent utiles pour la commune.

Une municipalité ne peut agir seule. Elle ne peut rien en particulier sans ses acteurs de terrains que sont les associations et le comité des fêtes qui sont tous porteurs de projets collectifs dont nous avons besoin pour créer du lien social. Je tiens à remercier, ici, leurs présidents et à travers eux tous leurs adhérents et bénévoles. En effet, comme chacun le sait « sans bénévole pas d'association ».

Vous trouverez dans ce bulletin, en plus des habituelles rubriques, deux pages que je souhaite mettre plus particulièrement en avant cette année ; il s'agit du devenir du cimetière communal et de mon billet d'humeur se rapportant aux incivilités.

Les comptes administratifs de l'année 2015 ont été approuvés par le Préfet. Le budget pour l'année 2016 a, quant à lui, été validé en conseil le 28/06/2016.

J'ai pensé, plutôt que de vous assommer de chiffres vous présenter d'une manière simple où va votre argent et la situation financière de votre commune dans la rubrique intitulée « Parlons chiffres »

Le budget de fonctionnement 2016 permet de dégager une enveloppe de 80 000 € destinée à nos investissements : défense incendie (Beauvais et Daymé), accessibilité des bâtiments publics aux handicapés, travaux de gros entretien (eaux pluviales et chemins communaux).

Le personnel technique a été doté récemment d'un nouveau véhicule en attendant 2017 où il s'agira de remplacer d'autres matériels usagés suivant les options qui seront prises par le Conseil (achat avec ou sans mutualisation, travaux à façon).

Toujours pour 2017 (sous réserve de l'accord du Conseil municipal) :

- des travaux de sécurisation sur la rue Duplantier à Orbé et aussi sur la RD65 à Vrères seront engagés avec pour objectif de réduire la vitesse des véhicules dont bon nombre d'administrés se plaignent.
- les travaux d'accessibilité des bâtiments publics seront poursuivis.
- nous devons finaliser quelques dossiers plus anciens à savoir :
 - reprise de concessions du cimetière.
 - éclairage de la rue de Chambon.
 - travaux de défense incendie : réserve d'eau rue de la Grenouillère, borne incendie rue de la gare.
- des études seront engagées pour la remise en état de nos routes communales, trottoirs et fossés.

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas pour l'équipe municipale.

Avant de conclure, je voudrais remercier chaleureusement ceux qui sont « repartis » pour un nouveau mandat et qui ont su mettre leur expérience et leurs compétences au service de l'équipe municipale mais aussi les nouveaux élus qui ont accepté de s'investir et qui devront, dans le futur, assurer la relève.

J'espère que tous continueront à faire honneur à leur mandat au service de l'intérêt général.

Je souhaite aussi saluer l'ensemble du personnel communal et celui de l'école 1.2.3 soleil qui œuvre quotidiennement pour améliorer le bien-être des administrés. Je sais que je peux compter sur eux pour continuer à faire avancer ensemble notre commune, chacun dans ses missions et avec ses compétences.

Je vous présente au nom de toute l'équipe municipale mes vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Marinette CARTIER

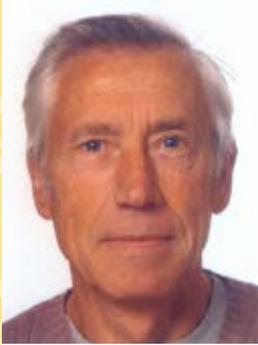


sommaire

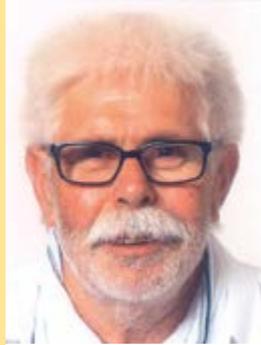
Vos élus	4
Les commissions	5
Parlons chiffres	6
Etat civil	7
Incivilités et dégradations	8
En bref	9
Demande de documentations en ligne	10
Cimetière communal	10
Les végétaux	11
Associations	
- Vie scolaire.....	12
- Association des parents d'élèves.....	13
- Anciens combattants et victimes de guerre des Deux-Sèvres.....	14
- Le club nous tous.....	14
- Amicale des agriculteurs.....	15
- Ping-pong club.....	15
- US Vrère.....	16
- Tennis club.....	17
- ACCA.....	17
- Le club de gymnastique volontaire.....	18
- Les mordus du théâtre.....	19
- Déco-village.....	19
- Le comité des fêtes.....	20
- 25 ans du pique-nique de Daymé.....	21
- Tour cycliste international du Poitou-Charentes.....	21
Commerce de proximité	22
ESN/SO - CSN POITIERS	22
Grille des élus	23
Assistantes maternelles	24
Les maires de St-Léger-de-Montbrun	24
Projet éolien	24
Infos pratiques	25/26



Marinette CARTIER
Maire



Daniel PECRIAUX
1^{er} Adjoint



Jean-Jacques PETIT
2^{ème} Adjoint



Marylène SAUVESTRE
3^{ème} Adjointe



Gérard PIN
Conseiller délégué



Pascal ARNOUX



Annie BOUCHETEAU



Claude CHABOSSEAU



Adeline CHAUVET



Jérémy CUCU



Alain DOUET



François GAUDUCHEAU



Pascale GUÉRET



Laurent MERCERON



Blandine SAGET

les commissions communales et les délégations aux organismes extérieurs

Commissions communales	Président	Vice-Président	Membres de la commission
Voirie, Réseaux et patrimoine	Marinette CARTIER	Gérard PIN	Adeline CHAUVET - Jérémy CUCU Alain DOUET - Laurent MERCERON Jean-Jacques PETIT
Urbanisme / PLUI Environnement	Marinette CARTIER	Jean-Jacques PETIT	Alain DOUET - François GAUDUCHEAU Daniel PECRIAUX - Marylène SAUVESTRE
Finances	Marinette CARTIER	Daniel PECRIAUX	Claude CHABOSSEAU - Laurent MERCERON Alain DOUET - François GAUDUCHEAU Jean-Jacques PETIT - Gérard PIN Marylène SAUVESTRE
Animation, Vie associative, Action sociale, Communication	Marinette CARTIER	Marylène SAUVESTRE	Pascal ARNOUX - Annie BOUCHETEAU Claude CHABOSSEAU - Jérémy CUCU Pascale GUERET - Daniel PECRIAUX Blandine SAGET
Appel d'Offres	Marinette CARTIER	Daniel PECRIAUX	<p>3 Titulaires : Jean-Jacques PETIT - Daniel PECRIAUX Gérard PIN</p> <p>3 Suppléants : Jérémy CUCU - Alain DOUET Marylène SAUVESTRE</p>

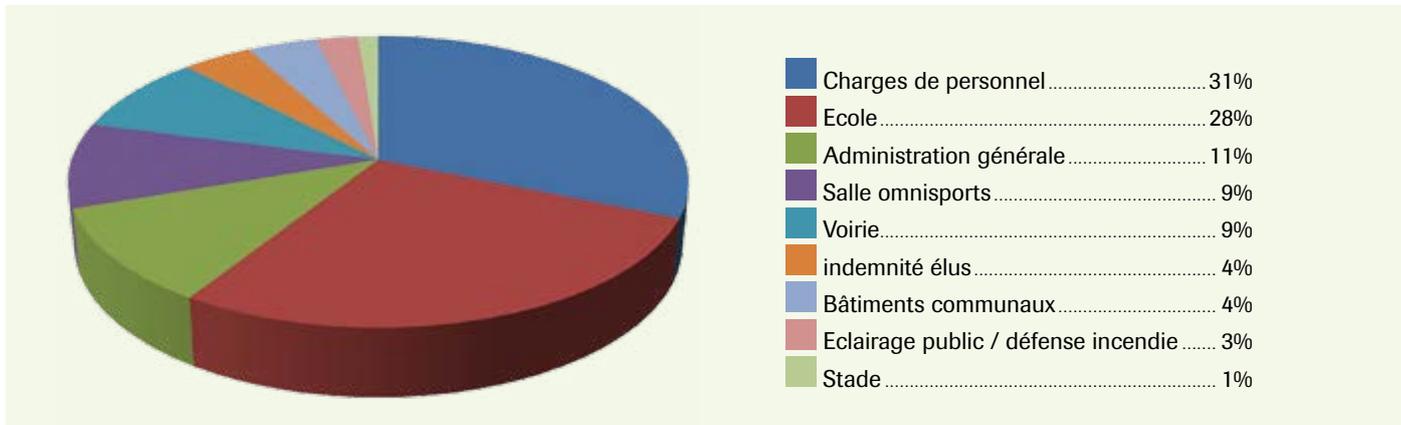
Organismes extérieurs	Nbre d'élus à désigner	Délégués titulaires	Délégués suppléants
SIEDS	1 titulaire et 1 suppléant	Jean-Jacques PETIT	Daniel PECRIAUX
Syndicat de La Losse	2 titulaires	Alain DOUET Laurent MERCERON	
Syndicat d'Eau du Val de Thouet (SEVT)	1 titulaire et 1 suppléant	Pascal ARNOUX	Alain DOUET
Syndicat Mixte du Val de Thouet (SMVT)	1 titulaire et 1 suppléant	Marinette CARTIER	Jean-Jacques PETIT
SIVU pédagogique St Martin de Macon/St Léger de Montbrun	5 titulaires	Marinette CARTIER Daniel PECRIAUX Marylène SAUVESTRE Claude CHABOSSEAU Gérard PIN	
Référent ADCT (Association classes transplantées)	1 titulaire	Jean-Jacques PETIT	
Correspondant défense	1 titulaire	Pascal ARNOUX	
Référent Sécurité Routière	1 titulaire	Pascal ARNOUX	
Référent Prévention de la délinquance	1 titulaire	Pascal ARNOUX	

Gestion du personnel	Nbre d'élus à désigner	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Centre National d'Action Sociale (cnas)	1 titulaire	Marylène SAUVESTRE	
Référent hygiène et sécurité auprès de la Communauté de Communes	1 titulaire et 1 suppléant	Jean-Jacques PETIT	Alain DOUET

parlons chiffres

Nous avons pensé qu'il serait utile d'éclairer les administrés sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts. Le graphique ci-dessous permet d'avoir une vue globale de l'affectation des dépenses.

Répartition des charges par fonction



A surveiller: 3 postes (principalement) représentant 70% du total des dépenses.

- 1) Les charges de personnel : 31% des dépenses ; dépenses incompressibles sauf à ne pas renouveler le personnel partant en retraite.
- 2) L'école : 28% de nos charges. Ces dépenses sont importantes mais intègrent les remboursements des emprunts (80 000 €) du nouveau groupe scolaire et cela encore pendant plus de 20 ans. Les emplois aidés nous permettent de limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement.
- 3) La salle omnisports dont les charges représentent un peu plus de 9% de nos dépenses. 60% des charges sont affectées aux remboursements de l'emprunt (45 000 €) contracté en 2002 et dont nous ne verrons le bout qu'en 2026. Le solde est constitué par les dépenses de combustible et d'entretien. Cette salle bien qu'insuffisamment occupée nécessitera des travaux à l'avenir.

Endettement de la commune :

Dans une collectivité publique il est considéré que le solde des emprunts ne doit pas dépasser 7 à 8 fois la Capacité d'Autofinancement. Pour 2015 la Capacité d'Autofinancement (CAF) est de 119 000 € et le solde des emprunts (commune +

SIFUP) s'élève à 1 492 000 €. Le ratio (solde emprunts/ CAF) est donc de 12.5 (zone rouge).

Un nouvel emprunt de 150 000 € ayant été contracté début 2016 (par le précédent conseil) il est probable que fin 2016 ce ratio sera au-delà de 13. Il faudra donc attendre 2017 pour commencer à percevoir une décade.

Une situation « normale » (ratio de 7 à 8) ne sera envisageable (au mieux) que dans 6 ans sous réserve de ne plus emprunter et de maintenir la CAF à son niveau actuel.

Quelle conséquence : bien évidemment cela impacte la gestion communale puisque les sommes qui sont allouées aux remboursements des emprunts (130 000 €) ne sont pas disponibles pour satisfaire d'autres besoins.

Quels sont nos moyens financiers pour procéder aux investissements nécessaires :

Après remboursement des emprunts (130 000 €) nous pouvons dégager environ 80 000 €/an. C'est peu au regard des besoins. A titre d'exemple la finalisation des dossiers évoqués par Madame le Maire dans son billet (reprise des concessions au cimetière, éclairage de la rue de Chambon, défense incendie : rue de la Grenouillère à Vrères et rue de la Gare à Orbé) représente environ la somme allouée au budget d'investissements pour une année.

Comparatif des taux d'impôts locaux : chiffres provenant du site collectivité-locales.gouv.fr

	Taux appliqués en 2015 sur St Léger de Montbrun	Taux moyen des communes de 500 à 2000 habitants du département
Taxe habitation	17.56	14.27
Taxe foncière bâtie	26.55	16.77
Taxe foncière non bâtie	80.66	52.28

Si on rapporte le montant des impôts locaux par habitant cela représente une somme de 349 €/habitant. Cette somme est supérieure de 15% aux moyennes départementale, régionale ou nationale. Chacun comprendra (au vu de ce tableau) pourquoi nous ne voulions pas d'augmentation d'impôts.

NAISSANCES :



Eva CHAUVEAU née à SAUMUR	Le 22 décembre 2015
Albane MARTIN née à SAUMUR	Le 16 janvier 2016
Amélys MASSÉ née à BRESSUIRE	Le 27 janvier 2016
Nolan DEPETITEVILLE né à SAUMUR	Le 02 février 2016
Elsa RAVENEAU née à BRESSUIRE	Le 23 avril 2016
Aaron COCARDON né à BRESSUIRE	Le 04 mai 2016
Arthur LANGLOIS né à POITIERS	Le 04 juillet 2016
Liam MAUPUY né à SAUMUR	Le 06 juillet 2016
Mélina GAUTIER GIRARD née à SAUMUR	Le 20 août 2016
Lilas BOUJU née à CHOLET	Le 18 septembre 2016
Noham REZQALLAH né à BRESSUIRE	Le 10 novembre 2016
Timéo DURIEZ GAUTREAU	Le 1 ^{er} décembre 2016
Alya MOULON	Le 04 décembre 2016

MARIAGES :

Emile KUNZ et Jean-Charles FRADIN

Le 20 août 2016



DÉCÈS :



Jacques THAUDIERE âgé de 71 ans	Le 04 décembre 2015
Maurice ANTOINE âgé de 88 ans	Le 20 janvier 2016
Paulette BOCHE épouse BILLAUD âgée de 84 ans	Le 22 février 2016
Chantal GAUDINEAU épouse CALOUX âgée de 66 ans	Le 1 ^{er} mars 2016
Gabriel BILLAUD âgé de 84 ans	Le 16 mars 2016
Franck JEVAUD âgé de 55 ans	Le 19 mars 2016
Solange DEBENEST épouse BARBIER âgée de 95 ans	Le 15 juillet 2016
Patricia MERCERON épouse COUSSEAU âgée de 53 ans	Le 04 août 2016
Hervé RAVENEAU âgé de 62 ans	Le 06 août 2016
Claude GUERET âgé de 88 ans	Le 13 octobre 2016
Gérard STOQUERT âgé de 57 ans	Le 22 octobre 2016
Simone PILLET âgée de 92 ans	Le 14 novembre 2016

Deux personnes qui se sont beaucoup investies pour notre commune nous ont quittés :

- **M. Claude GUERET**, Maire honoraire de ST LEGER DE MONTBRUN a œuvré pendant 28 ans pour notre commune puisqu'il a été conseiller municipal de 1973 à 1977, puis 1^{er} adjoint de 1977 à 1983, puis Maire de 1983 à 2001. Il a aussi été décoré en avril 2002 de la médaille d'honneur communale d'argent pour la longévité de son mandat d' élu.
- **M. Gabriel BILLAUD** a aussi beaucoup donné pour notre commune puisqu'il a été conseiller municipal de 1971 à 1973 puis 2^{ème} adjoint au Maire de 1973 à 2001. Il a été décoré de la médaille d'or en 1996.

incivilités et dégradations



Nuisances sonores, encombrement des trottoirs, animaux envahissants....les incivilités viennent régulièrement perturber la vie des administrés.

Nous essayons de gérer au mieux les situations conflictuelles auxquels nous sommes de plus en plus exposés. Si cela s'avère nécessaire, vous pouvez faire part de vos observations à la mairie.

Nous vous remercions pour votre civisme et vous assurons que nous cherchons à agir dans l'intérêt de tous.

Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants

Antoine de SAINT EXUPERY

DÉCHETS VERTS ET ENTRETIEN DES JARDINS



Il est interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre (feuilles mortes, résidus d'élagage et de tailles, résidus de débroussaillage...). Ils doivent être déposés en déchèterie. Attention à la réglementation en vigueur concernant les haies de jardin qui doivent être entretenues et taillées à la limite de la propriété ainsi qu'à 2 mètres de hauteur (si la haie est plantée à moins de 2m de sa limite).

LES ANIMAUX



Veillons ensemble au respect du voisinage en évitant les nuisances sonores occasionnées par les animaux (hurlements et miaulements nocturnes et répétitifs...). Ne laissons pas divaguer les animaux domestiques sur la voie publique : les chiens doivent être tenus en laisse. Limitons la prolifération des chats en régulant leurs naissances afin d'éviter les risques d'abandon et d'errance sur la voie publique.

POINT DE COLLECTE

Respectons le tri sélectif et ne mettons plus aux abords de gros déchets.

BRUITS DE VOISINAGE

Afin de préserver la santé et la tranquillité publique, limitons tout bruit gênant, excessif ou répétitif qui peut y porter atteinte (cris d'animaux, musique, outils de nettoyage, bricolage, jardinage...). Respectons les horaires pour les travaux de bricolage et de jardinage.



- les jours ouvrables :** 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis :** 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés :** 10h à 12h

ENLÈVEMENT D'ÉPAVES

La Sté ABC Démolition Auto enlève gratuitement les épaves des véhicules de particuliers.
Tél. 05.49.96.24.78
mail : abcdemolitionautos@club-internet.fr



ENCOMBREMENT DES TROTTOIRS



Les encombrants doivent être déposés en déchèterie. Pour garantir la sécurité des habitants de la commune, veillons toujours à faciliter la circulation des piétons sur les trottoirs, en respectant l'interdiction de stationner mais également en retirant les poubelles et autres encombrants une fois qu'ils ont été utilisés. Respectons l'obligation de maintenir le trottoir en bon état de propreté sur toute sa largeur au droit de sa façade.

en bref

ELECTIONS 2017

Elections Présidentielles

(Election du Président de la République)

1^{er} tour : 23 avril 2017

2^{ème} tour : 7 mai 2017

Durée du mandat : 5 ans.



Elections Législatives

(Election des Députés)

1^{er} tour : 11 juin 2017

2^{ème} Tour : 18 juin 2017

Durée du mandat : 5 ans.

REPAS DU CCAS

Le samedi 1^{er} octobre, 60 convives se sont régalées autour d'un repas organisé par le CCAS et préparé par le Restaurant 'Le Prévoist'. L'animation assurée par Jimmy PIERRY et son chanteur a été très appréciée par les aînés de notre commune qui profitent de cette soirée pour se retrouver, danser... et qui sont repartis enchantés.

Merci pour votre participation.



POUR LE CONFORT DE CHACUN

Depuis le début de l'été vos agents communaux s'emploient sur l'ensemble de votre commune. C'est ainsi que l'on peut voir ici où là de nouveaux travaux réalisés pour le confort de tous.... Remise en état de chemins pour nos cultivateurs ... nos randonneurs... nos cyclistes. Réalisation et curage de fossés pour éviter les inondations dans certains sites précis. Broyage et nettoyage dans nos villages... tout en n'utilisant qu'un minimum de désherbants (produits interdits en 2017). Mais votre commune est grande et nécessite un effort constant pour conserver un état de propreté indispensable au bien être de chacun... c'est pourquoi nous apprécions particulièrement les abords de maison entretenus par leurs propriétaires.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUI sera révisé dans les deux prochaines années. Les administrés qui ont des réclamations à formuler à ce sujet voudront bien les faire connaître **par écrit** à la Mairie qui se chargera de les transmettre, en temps voulu, à la Communauté de Communes.

Vous trouverez à cet effet dans ce bulletin, un petit récapitulatif (joint) de ce qu'il y a lieu de faire pour tout projet de construction qu'il s'agisse d'une habitation, d'une clôture ou même d'un ravalement de façade.

Ce sont les services de la Communauté de Communes qui instruisent les dossiers et qui émettent un avis au regard de la réglementation du PLUI, **avis qui sera suivi par la Mairie**. Si vous en contestez le bien fondé, vous devrez vous rapprocher de la Communauté de Communes qui seule pourra éventuellement définir avec vous ce qui serait réalisable.

Des contrôles sont possibles afin de s'assurer de la bonne exécution des travaux conformément aux décisions.

AMÉLIORATION DES DÉBITS INTERNET

par ADSL au 1^{er} trimestre 2017

Le département des Deux-Sèvres a engagé des travaux pour la montée en débit du sous-répartiteur de Saint Léger de Montbrun et la fibre optique vient d'être passée de Vrères au sous-répartiteur d'Orbé : après la montée en débit, 100 % des abonnés seront éligibles à l'ADSL, 96 % pourront également accéder à la télévision numérique si leur fournisseur est présent dans les installations (à minima, Orange).

demande de documentations en ligne

Service-public.fr

Pour toute demande d'acte d'état civil délivré par la commune, vous pouvez le faire en ligne :

- 1) Service-public.fr
- 2) Accueil particuliers
- 3) Services en ligne
- 4) Demande d'un acte de naissance (valable également pour une demande d'acte de mariage ou de décès)
- 5) Accéder au service en ligne
- 6) Accéder à la demande sans compte



Pour une demande d'inscription sur les listes électorales de la commune, vous pouvez le faire en ligne :

- 1) Service-public.fr
- 2) Accueil particuliers
- 3) Services en ligne
- 4) Demande d'inscription sur les listes électorales
- 5) Saisir le code postal – cliquer sur RECHERCHER
- 6) Sélectionner la commune – cliquer sur CHOISIR
- 7) Accéder au Service en ligne
- 8) Créer votre compte personnel
- 9) Faire votre inscription en joignant les pièces demandées

IMPORTANT RAPPEL : les inscriptions sur listes électorales doivent impérativement être déposées en Mairie avant le 31 décembre sinon elles ne pourront être prises en comptes.

Cimetière communal

Bien que les avis d'un certain nombre d'administrés sur l'état de notre cimetière et sur ce qu'il convient de faire soient différents (et c'est bien normal), il devient urgent d'entreprendre des travaux d'aménagement qui nous sont dictés par :

- un manque de place dû bien souvent à des implantations « anarchiques » qui fait qu'il est difficile de circuler entre les tombes et d'accéder à certaines zones avec un engin mécanique.
- certaines pratiques funéraires qui se sont développées ces dernières années et qu'il faut pouvoir proposer aux familles ; je pense par exemple à la constitution d'un jardin du souvenir et à des espaces aménagés pour les cavurnes, la conservation des urnes cinéraires n'étant plus autorisée chez soi comme le spécifie la loi N°2008-1350 du 19/12/2008 relative la législation funéraire.

Le conseil municipal ayant constaté qu'un certain nombre de concessions étaient en état d'abandon, a décidé en 2001 de s'engager dans ce que l'on nomme « la reprise des concessions en état d'abandon » autorisés par les articles L 2223-17, L 2223-18 et R 2223-12 à R 2223-23 du CGCT.

Par cette procédure, les ayants-droits sont invités à faire part de leur intention sur le maintien ou non de cette concession : Ils peuvent décider soit de la remettre en état ou de l'abandonner.

Si l'ayant droit décide d'abandonner la concession ou à défaut de réponse dans un délai de 3 ans, l'emplacement redevient la propriété de la commune qui peut alors libérer l'espace occupé en procédant au retrait du monument et des ossements qui seront placés dans un ossuaire au cimetière.

15 ans se sont écoulés depuis la décision du conseil municipal, il devient urgent de clore cette démarche par l'enlèvement des matériaux des monuments et les emblèmes funéraires et rendre la concession libre de tout corps.

Il est probable qu'une nouvelle procédure de reprise de concessions soit engagée en 2017 afin de permettre de libérer de nouveaux espaces qui auront aussi vocation à permettre l'aménagement futur d'espaces verts et de cheminement.

Un règlement du cimetière, validé par le conseil municipal, entrera en vigueur début 2017. Il a pour but de fixer les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique et le maintien du bon ordre dans le cimetière. Il aura aussi vocation, dans le respect de la loi, à fixer un ensemble de règles relatives aux opérations funéraires.

Nous en profitons aussi pour vous conseiller de venir en mairie :

- afin d'anticiper et régler les éventuelles difficultés qui pourraient apparaître lors d'un prochain décès (droit à l'inhumation dans cette concession, place disponible...)
- pour faire le point sur votre concession (mise à jour des fichiers par exemple noms et adresse des héritiers, bénéficiaires de votre sépulture, etc...) afin de nous apporter votre aide sur certaines difficultés que nous rencontrons consécutivement à des registres qui n'ont pas été forcément toujours bien mis à jour par le passé.



LES VÉGÉTAUX : UNE RESSOURCE FORMIDABLE INEXPLOITÉE À DOMICILE

Trois agriculteurs locaux se partagent l'or vert de nos déchèteries alors qu'une partie utilisée en paillage et compostage à domicile pourrait « doper » potager, plantes et arbustes et constituer un gain de temps. ...

Les végétaux déposés en déchèteries sont transportés puis broyés par la Communauté de Communes du Thouarsais avant d'être épandus sur les terres de trois exploitants agricoles du territoire. Ces résidus naturels riches en minéraux et matière organique constituent un amendement formidable pour fertiliser et améliorer durablement la structure du sol. Nos trois agriculteurs partenaires l'ont bien compris ; demandeurs dès l'origine du projet, ils contribuent depuis, aux frais engagés par la collectivité.

... Pourquoi pas vous ?

Pour connaître les leviers pour parvenir au zéro déchet naturel, rien de tel qu'un test grandeur nature ! La Communauté de Communes s'est engagée dans un programme expérimental soutenu par le Département et l'ADEME, visant le zéro déchet, zéro gaspillage.

Dans ce cadre, elle lance un appel dès à présent pour mobiliser des foyers volontaires sur plusieurs thématiques (déchets naturels, famille à énergie positive, couches lavables, ...).

APPEL A FOYERS TÉMOINS

Envie de jardinage naturel, de partage d'un espace de compostage, de partage de prestations (broyage, ...), contactez la Communauté de Communes qui recherche un groupe de foyers issus d'un même quartier ou d'un même lotissement pour tester différents dispositifs partagés entre voisins.



Participez au fameux défi Famille A Energie Positive (FAEP), qui vise à réduire notre facture d'électricité, mais aussi le poids de nos poubelles. Les inscriptions sont déjà lancées ! Pour rejoindre les autres challengers, il est encore possible de s'inscrire en ligne sur le site officiel www.familles-a-energie-positive.fr.

Pour plus d'informations sur ces dispositifs, le service déchets est à votre disposition : par téléphone au 05 49 66 68 68 ou par mail via moinsdedechets@thouars-communaute.fr.



Campagne de communication départementale autour de cette ressource verte qui n'est pas encore suffisamment valorisée dans nos jardins. À retrouver dans les abribus.

En bref

Retirez votre composteur à la Communauté de Communes à des tarifs préférentiels (16 € le 300 l et 18€ le 660 l). Centre Prométhée 21 avenue Victor Hugo à Thouars.

Deux rappels :

- L'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.
- Les limites de dépôt en déchèterie pour les végétaux : 5 m³ par jour et 10 m³ par semaine.



vie scolaire

GROUPE SCOLAIRE 1.2.3. SOLEIL RPI ST Léger de Montbrun/ ST Martin de Mâcon

- **Coordonnées de l'école :**
Groupe scolaire 1.2.3. soleil
1 impasse des terres fortes
Vrères
79100 ST Léger de Montbrun
Tél. 05.49.96.70.26
Mail : ce.0791178B@ac-poitiers.fr
- **Effectifs 2016-2017 :**
2 classes pour la maternelle et 4 pour l'élémentaire
Effectifs stables : 152 élèves inscrits inscrits (rentrée de septembre 2016)
- **Equipe pédagogique**

PS/MS	M ^{me} Baranger Fabienne Atsem M ^{me} Berthonneau Isabelle
MS/GS	M ^{me} Pessereau Virginie et M ^{me} Puchault Flavie (mardi) Atsem M ^{me} Stoquert Maryline
CP/CE1	M. Primault François
CP/CE1	M. Paulin Christophe et Mme Revaud Erika (mardi)
CE2/CM1	M ^{me} Lebrun Adélaïde (directrice) et M ^{me} Puchault Flavie (décharge direction jeudi)
CM1/CM2	M. Lacroix Pascal



Photo de la classe transplantée à Arêches en Savoie avec les élèves de cycle 3 (janvier 2016)

- **Projet pédagogique :**

Au programme de cette année :
Les classes s'illustreront aux travers de deux projets annuels transdisciplinaires CIRQUE et EUROPE.
Les projets littéraires avec la sélection du Prix des Incorruptibles et la participation au concours du Kangourou des mathématiques sont reconduits.
La liaison école-collège avec l'établissement public de secteur Jean Rostand sera renforcée de part le cycle 3 étendu à la 6^{ème} (CM1-CM2 et 6^{ème}).
Une mutualisation des projets s'amorce entre les classes des écoles et celles de 6^{èmes}.

E.P.S. Les activités sportives pour apprendre à maîtriser son corps et respecter l'adversaire sont proposées aux enfants lors de rencontres USEP et de projets pédagogiques natation, judo, gymnastique et escalade selon les classes.

Des activités périscolaires sont à nouveau mises en place sur inscription à partir de la période 2 jusqu'à la fin de l'année par le SIFUP (judo, poterie, ateliers loisirs créatifs, jeux de société, jeux d'extérieur,...).



Visite du site de Coutières juin 2016 (projet nature et environnement 2015-16)

Tout renseignement concernant les inscriptions à l'école, la cantine, le car ou les APS est à prendre auprès du secrétariat SIFUP installé dans la direction de l'école chaque lundi et mardi après-midi et chaque mercredi et vendredi matin.

Pour contacter le SIFUP : 05 49 68 04 90
sifup123soleil@orange.fr

Suivez toute l'actualité de l'école et du SIFUP sur le site Internet de l'école :

<http://sites79.ac-poitiers.fr/st-leger-de-montbrun/>

association des parents d'élèves

Saint-Léger-de-Monbrun / Saint-Martin-de-Macon

Composition du bureau :

Président :	Maxime GOBIN
Vice-présidente :	Sephora FAUCHER
Trésorier :	Mickaël PRUDHOMME
Vice-trésorier :	Thomas CATEL
Secrétaire :	Sabrina BLAY
Vice-secrétaire :	Lydie BIGOT
Responsable achats :	Isabelle VIOLLEAU
Vice-responsable achats :	Fabien BIGAUD
Responsable boissons :	Mathieu SUHARD
Vice-responsable boissons :	Yohann BLAY
Membre sortant :	Guillaume PROUST

Une nouvelle année scolaire a débuté, il y a plusieurs semaines déjà.

Comme chaque année, l'association des Parents d'Élèves du RPI de Saint Léger de Montbrun et Saint Martin de Macon se réunit et se mobilise afin de mener des actions qui permettront aux enseignants de disposer de moyens financiers.

Ces moyens servent, à l'école, à mettre en place des activités pour nos enfants, à acheter du matériel ou des jeux, si besoin et ils servent également à l'association pour organiser les fêtes diverses et variées.

Le bilan de la dernière année scolaire est positif grâce aux manifestations qui ont reçu un franc succès : la vente de brioches, le loto, le marché de Noël, la vente de saucissons, la chasse aux poissons d'avril, la fête des écoles à St Martin de Macon, le vide grenier d'Orbé et le concours de petits palets.

Nous remercions vivement les parents et les habitants pour leur soutien et contribution tout au long de l'année ainsi que la municipalité pour ses aides.

<https://sites.google.com/site/apecole123soleil>

Tout le bureau vous souhaite
une excellente année 2017 !



union fédérale des anciens combattants et victimes de guerres des Deux-Sèvres

Composition du bureau :

Président d'honneur :	Daniel ROHE
Président :	Gilles BOULORD
Vice-Président :	Henri FAJOUX
Trésorier :	Josiane FAJOUX
Secrétaire :	Jean-Michel COUSIN
Membres du bureau :	Gérard POIREAULT Guy PETIT



En 2016, la section compte 35 adhérents :

- AFN : 21
- Veuves : 9
- Sympathisants : 4
- POPEX : 1

Pour les commémorations de la journée des déportés et de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle : l'une aura lieu à Saint-Léger-de-Montbrun et l'autre à Saint-Martin-de-Mâcon en accord avec les 2 municipalités.

La prochaine assemblée générale de la section aura lieu le 20 janvier 2017 à 14h30 à la salle annexe.

le club nous tous

Le Club a encore été endeuillé cette année par la disparition de son président d'honneur : Mr Guéret Claude

Les Aînés se réunissent tous les jeudis de 14h à 18h à la salle annexe de la salle socio-éducative.

Actuellement nous sommes 31 personnes dont 25 de la commune. Alors, vous pouvez nous rejoindre...

Le président s'inquiète sur la longévité du club par manque d'adhésion.



Activités 2016

- 2 concours de belote
- 2 bals
- 1 voyage 'Noël avant Noël'

Activités 2017 :

- 2 concours de belote
- le vendredi 12 mai et le vendredi 12 septembre

Vous pouvez contacter Mr Teston Lionel au 05.49.66.37.89

Le bureau vous souhaite tous ses vœux pour l'année 2017

MAÇONNERIE - RAVALEMENT - ITE

LEITE CONSTRUCTION
SARL

35 ans d'expérience, une équipe en béton !

Route de Puyravault - ST LÉGER DE MONTBRUN 79100
05 49 96 72 14 leiteconstruction@club-internet.fr

GUERET

Aménager et habiller vos espaces de vies...

CARRELAGE
FAÏENCE
CHAPE FLUIDE
CLOISONS-SÈCHES
PLÂTRERIE
AÉROBLUE®
ETANCHÉITÉ À L'AIR

SARL GUERET
1, route de Missé
79100 SAINT JEAN DE THOUARS
Tel : 05 49 66 66 32

SARL GUERET CARRELAGE
341 rue Gustave Eiffel
49700 DOUÉ LA FONTAINE
Tel : 02 41 52 37 84

SARL GUERET DU PAYS LOUDUNAIS
13 rue des Forées
86200 LOUDUN
Tel : 05 49 98 90 52

amicale *des agriculteurs*

Notre effectif reste constant et les concours de boules, palets et belote attirent toujours plus de joueurs.

L'année 2016 a été marquée par l'anniversaire de l'Amicale qui fêtait ses 60 ans le 10 septembre une centaine de convives se sont retrouvés pour une journée détente marche, vélo et autres animations.

Cette année restera aussi marquée par le décès de notre ami Gégé qui nous a quitté en octobre laissant un grand vide à l'amicale.



*Notre bureau qui reste inchangé
vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017.*

ping-pong *club* Saint-Léger-de-Monbrun

Président :THOMAZEAU Henri
Secrétaire :GALARD Sophie
Trésorier :FONTALIRAND Wesley

L'année écoulée fut une très bonne saison grâce aux deux titres départementaux obtenus par leurs premières équipes, promotion régionale et départementale un.

Pour la saison 2016-2017, le nombre de licenciés est à peu près identique à l'année dernière quelques arrêts compensés par plusieurs arrivées dont deux très intéressantes pour la troisième équipe.

Cette saison, 6 équipes évolueront en championnat départemental :

- L'équipe n°1 évolue en promotion de régionale (PR), elle vise la montée en régionale trois (R3) cette saison.
- L'équipe n°2 évolue en Départemental 1 (D1), elle vise le maintien avec une équipe homogène. Ces deux équipes jouent le dimanche matin.

- L'équipe n°3 évolue en Départemental 2 (D2), cette équipe espère accéder à la D1 grâce aux deux nouvelles recrues. Elle joue son championnat le vendredi soir ou le samedi après-midi, ainsi que les 2 équipes suivantes.

• L'équipe n°4 évolue aussi en départemental deux (D2) suite à leur place de premier de poule en division trois, cette équipe est composée pour moitié de jeunes encadrés par des seniors expérimentés .

• L'équipe 5 évolue en départemental trois (D3), les joueurs qui composent cette équipe, débutent à ce niveau pour la plupart d'entr'eux .

• Quand à l'équipe 6, elle participe au championnat en D4. Pour cette équipe le principal objectif est de faire progresser les jeunes qui la compose, en faisant des rencontres officielles. Elle joue le samedi après-midi.

Les entraînements (comme les rencontres) ont lieu à la Salle Omnisports de Vrères, dans de très bonnes conditions de jeu :

le mardi de 18h à 20h30
le vendredi de 20h30 à 23h30

Nous avons également une école de tennis de table (séance réservée aux jeunes joueurs et encadrée par Henri THOMAZEAU qui a lieu **le mardi de 18 h 00 à 19 h 15**).

Cette année, le mercredi de 16h00 à 18h00 une séance d'entraînement dirigée ouverte à tous les licenciés qui le souhaitent, est animée par Sébastien Gatard et Mickael Vieau (nouvelle recrue).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Henri THOMAZEAU au 05 49 96 78 12.

Site de la ligue de tennis de table
<http://www.tennisetabledetouchare...>

us Vrère

Composition du bureau

Co-présidents :	Jérôme DUPAS Frédéric BOILÈVE
Vice-président :	Jimmy DOUET
Secrétaire :	Mickael BERTHONNEAU
Secrétaire adjoint :	Jean Jacques PETIT
Secrétaire suppléant :	Yohan REIGNER
Trésorier :	Grégory SORIN
Trésorier adjoint :	Frédéric BOUJU
Trésorier suppléant :	Florent DUVEAU

Saison 2015-2016

L'équipe fanion entraînée par Jimmy Douet termine son championnat de 2^e division à la 7^e place, saison compliquée, par contre, en coupe des Deux- Sèvres, l'équipe est stoppée en demi-finale aux tirs au but.

L'équipe 2, entraînée par Grégory Sorin et Nicolas Drault, se classe à une très belle place, 2^e de son championnat de 4^e division, un très beau parcours.

L'équipe 3 termine son championnat de 5^e division difficilement par manque d'effectif.

Merci à tous nos dirigeants et arbitres qui accompagnent nos équipes séniors et jeunes le week-end.

L'école de foot, en entente avec le club de Lutaizien-oiron sur les catégories U6 à U11, reste stable avec 31 jeunes. Pour la saison 2016-2017, l'effectif est en légère baisse (24 jeunes).L'encadrement reste une priorité pour le club, sans cela nos équipes séniors seraient en difficulté. Si vous souhaitez nous rejoindre, venez nous rencontrer, ce sera avec plaisir. Vous pouvez aussi contacter Emilie Janneau (responsable de l'école de foot)

L'ENE79 est le regroupement de 5 clubs (Louzy, Vergentonnaise, Brion, Lutaizien-oiron et Vrère), dont l'effectif compte plus de 80 jeunes dans les catégories U13 à U18.

Le club de Vrère met à disposition 34 jeunes dans les différentes catégories.

La saison 2015-2016 nous laisse penser à de belles performances pour tous ces jeunes.

En effet l'équipe U18 a été finaliste de la coupe Des Deux-Sèvres.

Saison 2016-2017

L'effectif sénior est stable. L'objectif du club est d'intégrer au plus vite nos jeunes.

Du changement dans le club : Simon Médéric est le nouvel entraîneur, secondé par Nicolas Drault, mais aussi dans le bureau avec l'arrêt de Daniel Lhomedet, Jean Michel Lhomedet et Alain Pierre qui restent toujours dans les membres du club.

La vie du club

Le club créé en 1966, a fêté ses 50 ans le 18 juin 2016, une journée pleine d'émotion avec les retrouvailles d'anciens joueurs et dirigeants.

Cette journée a réuni environ 500 personnes .Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour le bon déroulement de cette fête.

Merci à nos éducateurs, entraîneurs, dirigeantes et dirigeants et bénévoles pour leur implication dans le club, mais n'oublions pas nos sympathiques supportrices et supporteurs ainsi que nos nombreux sponsors. Nous tenions aussi à remercier nos deux arbitres officiels : Laurent Lemaire et Grégory Bodin. Nous remercions également la municipalité.

Dates à retenir pour 2017

Concours de belote :.....samedi 14 janvier 2017

Bal :.....samedi 4 mars 2017

Loto :.....samedi 25 mars 2017

Méchoui :.....samedi 10 juin 2017

Stade de foot : 05.49.96.74.85

<http://club.quomodo.com/usvrere>

Le club de l'Us Vrère vous souhaite une bonne et heureuse année 2017



tennis club

Saint-Léger-de-Monbrun / Louzy

Bilan Sportif 2015-2016

Championnat : Une saison difficile

Evoluant depuis 14 ans en Pré-Régionale, l'équipe 1 masculine a bien failli mettre fin à ce bail. C'est en effet lors de la toute dernière journée qu'elle s'est maintenue, dans un championnat très serré où, de la 4^{ème} à la 7^{ème} places, quatre équipes ont terminé à égalité, seulement départagées par le nombre de matches gagnés. Le coup est passé près !

L'équipe 2 s'est classée 4^{ème} sur 8 en 2^{ème} Division, avec 3 victoires, 3 nuls et une seule défaite.

En Seniors + 35 ans, accumulant les matches nuls (5 sur 7 matches), l'équipe n'a pu faire mieux que 7^{ème} sur 8, et ne doit son maintien en Pré-Régionale qu'au désistement d'un adversaire !

Tournois

Les Montbrunois se sont plutôt bien comportés. Lors du 2^{ème} tournoi interclubs du Thouarsais, Christophe Chatry, déjà vainqueur l'an passé, a doublé la mise dans le tableau 3^{ème} Série battant en finale Pascal Lacroix.

Ce dernier a également atteint la finale de notre tournoi officiel regroupant une cinquantaine de participants.



Lors de l'Assemblée Générale du 14 octobre, le Bureau a été reconduit comme suit :

Président : Pierre FAUCHER
Vice-présidente : Thérèse PIRAUDEAU
Secrétaire : Pascal LACROIX
Trésorier : Pascal LACROIX
Membres : David BRÉGEON, Tanguy POUDRET, Christophe CHATRY, Eric JACQUET, Frédéric FAUCHER, Baptiste LETANG, Olivier DURDON

Tarif des licences 2017 :

18 ans et moins : 33 €
Etudiants, demandeurs d'emploi : 44 €
Autres : 56 €

Entraînements à la salle omnisports de Vrères :

- le mercredi, de 18h à 22h.
- le vendredi, de 18h à 22h

acca

Saint-Léger-de-Monbrun

Composition du bureau

Président : BOULORD David
Vice-président : FORATIER Hervé
Trésorier : RENAULT Patrick
Secrétaire : RICHARD José
Suppléants : GRIVAULT Anthony,
BOULORD Frédéric,
CAILLET Fabrice

Membres : GOBIN Christophe, MERCERON Laurent,
JOUBERT Pierre, ARNOUX Pascal,
PUCHAULT Jean-Marie,
DELAVault Jean-Luc,
BERTHONNEAU Christophe

Sociétaires saison 2016/ 2017 : 155

Attributions de Bracelets :

- 3 lièvres par personne
- Chevreuil : 65 pour 3 ans
- Cervidés : 1 cette année
- Sangliers : pas limités

Cette année, nous avons réalisé un nouveau local qui a été totalement financé par l'ACCA et monté par des membres de l'association.



Nous remercions Mr DIGUET Guy, pour nous avoir fait don des travaux de couverture et toutes les personnes qui ont travaillé pour le local.

Ce local va être très pratique pour nous et l'ACCA en avait besoin. Depuis de nombreuses années nous allions chez les membres de l'association. Nous les remercions de nous avoir accueillis.

Pour le petit gibier, l'année a été difficile vu la sécheresse. Nous remercions le conseil municipal d'avoir accepté l'agrandissement de ce local et de nous avoir redonné la subvention que l'on n'avait plus depuis 2 ans.

Dates à retenir :

- Assemblée générale : le 25 Juin 2017
- Méchoui : le 3 Juin 2017

Bonne et heureuse année à tous

club de *gym volontaire* montbrunoise

Composition du Bureau

Présidente : Céline DAVID
05.49.96.08.75

Vice Présidentes : Marylène SAUVESTRE
..... Liliane BROSSARD

Trésorière : Brigitte MERCERON

Secrétaire : Annie BELLIARD

Membres : Laurence Berthelot, Marcelle Brossard, Catherine Gellé, Michèle Lacroix, Annie Leclerc, Janye Mauneau, Aline Pierre, Thérèse Piraudeau, Laurence Renault, Céline Roussel, Christine Tetrault



Toujours aussi dynamique et conviviale, mais cette année une nouveauté, depuis la rentrée de septembre, la Gym Volontaire propose des séances de Gym Douce adaptées à la morphologie de chacun. Cette discipline consiste à effectuer des mouvements articulaires et de musculation avec utilisation de petits matériels, du stretching, des étirements et de la relaxation.

Séances animées par Laurence Renault à la Salle des Sports de Vrères.

Horaires

Lundi 20h15-21h15 Gym CAF
Jeudi 18h-19h Gym Douce
Jeudi 19h-20h Step

Tarif de la licence

63 € / Adulte
58 € pour moins de 18 ans

2 séances de découverte gratuites

Manifestations de l'Année 2016

■ Rallye pédestre organisé le 22/05 sous une pluie incessante, a rassemblé 64 personnes.

Les heureux gagnants organiseront celui de 2018 !

■ Démonstration de Step & Gym organisée le 10/06, s'est clôturée par un apéritif dinatoire.



■ Sous un magnifique soleil d'octobre, notre 2^{ème} randonnée pédestre du 16/10, a été une somptueuse réussite avec 282 participants. Deux parcours sur notre commune, étaient proposés 9 et 14 Kms avec halte gourmande. A vos agendas, elle sera reconduite le 15/10/2017.

Marylène Sauvestre en poste de présidente depuis 21 années, a passé la main à Céline David. Merci pour son dévouement et sa disponibilité. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau. Venez nous rejoindre et profiter de moments de partage et de plaisir.

*La GV vous souhaite un Joyeux Noël
et une excellente année 2017.*

les mordus du théâtre

Nous vous proposons quelques photos de notre dernière représentation « Les têtes à claque » qui ne vous rappellera nous l'espérons que de bons souvenirs.

Après cette pièce du début des années 1900, nous revenons cette fois sur un sujet beaucoup plus contemporain avec deux femmes qui veulent se faire marier par l'église. Tout aurait pu être simple si la bigote du village et Monseigneur l'évêque ne s'étaient pas invités à la cérémonie. L'éternel enfant de cœur et la femme de ménage plutôt acariâtre complètent cette distribution.



Dans cette pièce, « Vive les mariées », de Jérôme Vuittenez, vous retrouverez, cette année, par ordre d'apparition sur scène Michel, Magali, Lise-Marie et Aline, Nolan pour son premier rôle, Claire et Frédy.

Les représentations auront lieu, comme l'année

dernière, dans la salle socio-éducative de Vrères les vendredi 7 et samedi 8 avril à 20h30 et le dimanche 9 avril à 15h30. Le prix de l'entrée est au bon vouloir de chacun avec buvette à l'entracte et en fin de spectacle pour se remettre de ses émotions.

déco-village

L'atelier vannerie a lieu tous les lundis (sauf vacances scolaires) de 14h à 17h dans l'ancienne école d'Orbé.

Notre association a également pour but d'être un lieu d'échange pour rompre la solitude.

Si vous avez des connaissances dans d'autres domaines, vous êtes aussi les bienvenus.

Actuellement nous sommes 17 personnes dont seulement 7 de la commune... Alors, on vous attend....

Contacts :

M^{me} Beauchesne Chantal 05.17.32.18.20
M. Cartier jack 05.49.66.22.45



le comité des fêtes

2016 fut l'année du renouveau pour le comité des fêtes. En effet, le comité a procédé à quelques changements afin de dynamiser et de fédérer un grand nombre de personnes. Le manque de participation des habitants de la commune nous inquiète et nous mène à réfléchir : doit on continuer à organiser des manifestations au vu de la faible participation? En avril, Bruno Blondel imitateur et humoriste est venu présenter son one man show alliant parodies et chants des années 60 à aujourd'hui tout en faisant participer le public. Ce fut une soirée riche en rires et émotions! Dommage seulement 40 personnes, les plus nombreux étant des personnes hors communes.

La marche semi nocturne a pris un air nouveau en devenant une balade gourmande. Les marcheurs ont pu lors des étapes gourmandes déguster de nombreux mets, tout en découvrant les nombreux chemins de la commune.

Cette année, le 14 juillet fut marqué par le partenariat entre la commune et le comité des fetes afin d'organiser au mieux les festivités. Une paella a pu être dégustée, elle fut servie par « du soleil dans la cuisine ». Coté ambiance, elle fut assurée par Maxime qui a su ambiancer et faire danser les gens.

Nouveauté du mois de septembre : une randonnée avec différents parcours. Malgré une météo mitigée les randonneurs été présents !

Pour clore comme il se doit cette année, le comité organisera la fête de la saint sylvestre. Afin de faire danser et festoyer les gens le comité des fêtes comptera sur Disco Mania 79.

Cette année a aussi été marquée par la démission de notre trésorière Marinette Cartier qui est partie vaquer à de nouvelles missions. Le comité tient à la remercier pour son grand dévouement et investissement depuis des années. Elle a été remplacée par Chantal Beauchêne.





JTC Informatique
DEPANNAGE
Déplacement sur site

Vente - Location - Conseil - Formation

36, av. Victor Leclerc, 79100 THOUARS
05 49 66 14 46

des pros rien que pour vous ! des pros rien que pour vous !

EARL CHEMIN FLEURY

VENTE DE FROMAGES DE CHÈVRE



13, Rue de Fleury
LAUNAY
79100 LOUZY
Tél. : 05 49 96 01 00

25 ans du pique-nique de Daymé



Le 26 juin 2016, les habitants de Daymé ont fêté les 25 ans de leur pique-nique. Le premier ayant eu lieu le 16 juin 1991. 50 personnes environ étaient présentes dont des anciens habitants du village que tout le monde a eu plaisir à revoir ou à faire connaissance, dans une atmosphère toujours aussi bon enfant : barbecue avec apéritif offert et un partage toujours aussi important des desserts !!!

Nouveauté cette année : nous avons pu suivre le match de coupe d'Europe du foot en direct sous les arbres, quelle ambiance à chaque but !!! Puis jeux de palets, de belote, parlottes et rires au rendez-vous... grâce à la mise à disposition de l'étang par la famille Puchault (nos doyens).

Merci à eux !!!

Dates des pique-niques en 2017 dans nos différents villages :

Chenne :	Samedi 2 septembre 2017
Daymé :	Dimanche 18 juin 2017
Meulle :	Date non fixée
Orbé :	Vendredi 26 mai 2017
Puyraveau :	Dimanche 4 juin 2017
Rigny :	Date non fixée
Tillé :	Samedi 10 juin 2017
Vrères :	Date non fixée



tour cycliste *international* du Poitou-Charentes

La 5^{ème} étape (Thouars-Poitiers) du 30^{ème} tour international Poitou-Charentes est passée dans notre commune le vendredi 26 Août 2016.

Cette manifestation a été possible grâce à la participation de 42 signaleurs bénévoles qui ont sécurisé les routes de notre commune lors du passage de la caravane publicitaire et des coureurs.

Après la course, les bénévoles ont été invités à un pot offert par la municipalité et ils ont tous été remerciés et félicités par Madame le Maire.



commerce de proximité

dans nos communes rurales

Et si le commerce retrouvait une place dans le cœur des consommateurs.

Ces commerces permettent aux habitants des communes rurales de s'approvisionner en biens consommés et renouvelés fréquemment.

Désormais, plus besoin de se déplacer en magasin, c'est lui qui vient à vous !

Depuis Août 2016, Pascal Raveneau vient d'ouvrir un commerce : Epicerie, Charcuterie artisanale, Produits laitiers, Fruits et légumes, Boisson et Pain.

TOURNÉES :

Horaires :

- De 9h15 à 11h15 et de 15h à 19h (lundi-mardi-jeudi-vendredi)
- De 15h à 19h le mercredi

Lieux :

- Lundi : Chenne, Meulle, Vrères
- Mardi : Tourtenay, Férolle, Tillé
- Mercredi : Mayé, Chavigny, St Martin de Mâcon, Rigny
- Jeudi : Varanne, St Cyr La Lande, Baugé
- Vendredi : Orbé, Puyraveau, Daymé

SUR COMMANDE : 06.87.01.38.69

EN MAGASIN A ST-MARTIN-DE-MACON :

- Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi de 7h30 à 9h00 et de 11h30 à 13h00
- Samedi et dimanche de 9h00 à 13h00



ESN/SO – CSN POITIERS



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.idc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

NOTRE COMMUNE 9 BLANDINE	↓	BRILLES 2 PASCALE	↓	PRÉNOM FÉMININ															
→		↓			ON Y MET LE VIN GROS TRICOT	↓	MOUVEMENT DE NAVIRE 4 PASCAL	↓	SE JETTENT À L'EAU	↓	DUPENT VENDEUR DE STORES	↓	BERNA POSSEDE	↓	6 MARI-NETTE	↓	7 MARY-LÈNE		
MILLE-PATTES SUR DES JANTES	→			12 CLAUDE COPAIN	↓						↓				CHAMPION AP-PÂTÉES	→	↓		
→		GRAND DÉSERT 14 LAURENT	→	↓					TUERA COMME MME CARTIER	→									
ÉTAT-MAJOR BANDIT	→	↓	ÉPOUSE DE LOUIS XIV DIFFICILE	→									FAIT DU JOUR ÉCRIVAIN PUBLIC	→					
→			↓		GROSSES MOUCHES PERDONS DE VUE	→							↓	VIRUS DU SIDA CANALISATIONS	→				
SERRÉ 3 DANIEL	→			5 ALAIN FLEUR	→						NON FAITE ERBIUM	→							
→			↓					CHEVAUX TOM-BEREAUX	→		↓								
MAÎTRE NAVIRE DE GUERRE	→		RELEVÉ BANCAIRE SENTIS MAUVAIS	→			PIONCE DE-VIE PARFOIS	→					STATION SPACIALE VILLE D' UKRAINE	→		13 JÉRÉMY			
→			↓								FLEUVE OU ÎLE IRA SANS BUT	→		↓	CHROME	→	15 FRANÇOIS		
AVANT VOUS VOLCAN SICILIEN	→				PIED DU POÈTE FICELLE, LACET	→						↓	PIÈCE DU MÂT MÉLODIE	→					
→				RATERAI MET DE NIVEAU	→								↓	À DOS PARFOIS CROCHET	→		RELI-GIEUSES		
ARME DE CUPIDON		NON VICIÉ 8 ADELINE	→	↓			COLLÈGE ANGLAIS				BERGE DE COURS MINIBUS	→		↓	SYMBOLE N° 117 VIEUX DO	→			
→		↓	RETENIR SA PLACE FIGURE DE STYLE	→										OPPOSÉ AU NORD AIR, AP-PARENCE	→		FAIT		
LANCIER ALLEMAND PRÉNOM DE NIN	→		↓				TITRE RUSSE 11 GÉRARD	→					TRUC HABILE LE SIEN	→					
→					FLEUVE ITALIEN PETIT RONGEUR	→			PANIER DE PÊCHE NON TEINTÉ	→			↓		PAS CUIT MIT DU CIRAGE	→			
RENOU-VELÉ (DE)	→	NON CONSANGUINES TROU	→	↓							OPUS VILLE BELGE	→			ONÉREUX CHANGE DE VOIX	→			
→		↓		365 JOURS IRIDIUM	→		TÉRA-OCTET				AF-FAIBLIES LANGUE	→							
10 JEAN-JACQUES FAIRE LA NOUBA	→			↓			ALLURE DE CHEVAL	→					NETTOYA UN FOSSÉ	→					
→				1 ANNIE	→												 Michel		

Sources : Le Petit Larousse, L'Officiel du jeu Scrabble, Wikipédia.

michel.baudoin37@wanadoo.fr

assistantes *maternelles*

De nombreux parents nous demandent la liste des assistantes maternelles agréées de la commune. Voici la liste actuelle :

VRERES :

- M^{me} Barin-Cotillon Dominique
- M^{me} Bouju Béatrice
- M^{me} Charuault Martine
- M^{me} Fouillet Elisabeth
- M^{me} Gauducheau Elodie
- M^{me} Janneteau Gwénaëlle
- M^{me} Lautrette Stéphanie
- M^{me} Rambault Cynthia



CHENNE :

- M^{me} Guénéchault Sylvie

ORBE :

- M^{me} Lhomedet Sylvie

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le relais :

ESPACE COLEG'RAM

9 rue Maurice Ravel
79100 THOUARS
ram@thouars-communaute.fr
Tél. 0549679768

Cette liste est tenue à jour et consultable en mairie ainsi que sur le site du conseil départemental des Deux-Sèvres.

les **maires** de *Saint-Léger-de-Montbrun* **Marinette CARTIER 20^{ème} maire depuis la Révolution Française**

- 1793-1806 : PERREAU Maximilien
- 1806-1808 : DIXMIER
- 1808-1815 : GRABOT R.....
- 1815-1821 : PORCHE
- 1821-1862 : LHERMITE Auguste
- 1862-1874 : THIBAUT Henri
- 1874-1876 : DIXMIER Jean-Marie
- 1876-1888 : MESLIER Vincent
- 1888-1908 : BASTARD Pierre
- 1908-1913 : CHEMINEAULT Alexandre



- 1913-1945 : GAMBAUD Joseph
- 1945-1955 : GUILLON Henri
- 1955-1963 : BOUCHETEAU Abel
- 1963-1971 : HERAULT Camille
- 1971-1973 : JEVAUD Marcel
- 1973-1983 : BIBAULT Robert
- 1983-2001 : GUERET Claude
- 2001-2014 : PETIT Jean-Jacques
- 2014-2016 : DURDON Marlène
- 2016-..... : CARTIER Marinette

Le record de longévité est détenu par Monsieur LHERMITE Auguste qui a occupé le poste de Maire pendant 41 ans.

Avis aux amateurs !!!

projet *éolien*

Les installations d'éoliennes vont incessamment commencer. Dans le cadre des mesures compensatoires, un projet d'aménagement concernant le Dolmen de Puyraveau et une table d'orientation à la Butte de Montbrun va être mis en place.

Un groupe de travail doit être constitué afin de concrétiser ces aménagements.

Des administrés de la commune doivent y participer. Il vous est proposé de contacter la mairie si ce projet vous intéresse.



Hôpitaux - Cliniques
Gares - Aéroports
Courses

- PONCTUALITÉ -
- SECRET PROFESSIONNEL -



06 89 53 14 06

Votre service de proximité

INFOS PRATIQUES

Ordures ménagères:
Les ordures ménagères sont collectées le mercredi matin. S'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte s'effectue le jeudi matin.
Les bornes d'appoint sont à votre disposition dans les villages de Chenne, Puyraveau, Vrères et Meulle pour le verre, les papiers, les petits cartons en plastique et le fer.

Mairie:
Le secrétariat est ouvert :
Lundi : 16h30-18h30
Mardi : 10h30-12h00
Mercredi : 16h00-18h00
Jeudi : 13h30-15h30
Vendredi : 16h30-18h00

Nos coordonnées:
Tel : 05 49 96 70 01
Fax : 05 49 96 72 01
E-mail :
mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr

Pour rencontrer Madame le Maire
Rendez vous auprès du secrétariat

Portage de Repas:
Maison retraite de Oiron
05.49.96.51.12
Pour tous vos dossiers de demande d'aide sociale, d'APA, vous devez prendre rendez-vous avec Katy MARTIN à la mairie au 05.49.9670.01

Service d'Aides ménagères:
A.D.M.R.
de Oiron
05 49 96 54 49

Déchetterie:
Deux déchetteries sont à votre disposition:
- Déchetterie du Grand Rosé:
Du Lundi au Samedi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h30

- Déchetterie de Taizé:
Le Mardi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h30
Le Samedi de 8h45 à 12h15

Assistance sociale :
Centre Médico-social
de Thouars , Rue Gambetta
au 05.49.68.07.33

La bibliothèque départementale met à votre disposition des livres à la mairie.
Prêt gratuit

Service des Eaux:
SEVT de Thouars
05.49.66.01.66

Electricité
SBOLIS - STE Radegonde des Pommiers
05.49.66.06.08

Nos équipements :

Pour vos fêtes de famille, vos mariages, vos réunions vous disposez de trois salles situées à Vrères

Tarif	Caution	Particulier (1 journée)	Association Communale (1 journée)	Association Hors commune (1 journée)	Forfait Chauffage Du 15/10 Au 15/04	Prestation Ménage
SALLE ANNEXE (Capacité 40 Personnes)	150€	50€	30€ Gratuite hors WE et jours fériés	60€	30€	Non proposée
SALLE SOCIO EDUCATIVE (Capacité 200 personnes)	300€	180€	50€ Gratuite hors WE et jours fériés	230€	65€	100€
ENSEMBLE (Salle Socio+Annexe)	450€	220€	80€ Gratuite hors WE et jours fériés	270€	85€	100€
SALLE QUETINEAU (Capacité 70 personnes)	200€	70€	50€ Gratuite hors WE et jours fériés	80€	40€	Non proposée
Acompte à la réservation		50%	50%	50%	50%	

Le tarif de location de salle est divisé par deux à compter de la deuxième journée consécutive de location.

Pour les associations communales, une location de salle par année est gratuite.

Toutes les conditions de location sont à votre disposition à la Mairie de Vrères.

infos pratiques

FORMALITÉS	LIEU	PIÈCES A FOURNIR	COÛT	REMARQUES
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile Attention : à compter du 1 ^{er} mars 2017 les demandes seront à faire dans les mairies équipées de recueil de données mis en place pour les passeports biométriques	La présence du demandeur est obligatoire. - votre ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement ou de modification) - 2 photos d'identité. - 1 justificatif de domicile à votre nom - copie intégrale de l'acte de naissance si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans ou si votre situation matrimoniale a changé	Gratuit ou 25 € en timbres fiscaux en cas de perte ou vol	- Apporter votre ancienne carte d'identité en cas de renouvellement ou modification - En cas de perte ou de vol, apporter votre déclaration. - Accord de l'autorité parentale pour les mineurs (présence d'un parent obligatoire)
Passeport biométrique	Retirer un formulaire à la mairie de ST-LEGER-DE-MONTBRUN puis prendre rendez-vous à la Mairie de THOUARS	La présence du demandeur est obligatoire. copie intégrale de l'acte de naissance - 2 photos d'identité. - 1 justificatif de domicile à votre nom - Ancien passeport	1 timbre fiscal à 86 € (adultes) ou 42 € (15 à 18 ans) ou 17 € (-15 ans) (tarif actuel)	- Apporter votre ancien passeport en cas de renouvellement ou de modification. - Accord de l'autorité parentale pour les mineurs (présence d'un parent obligatoire)
Autorisation de sortie du territoire d'un mineur		Pour un voyage dans l'Union Européenne la carte d'identité suffit. Hors Union européenne, le passeport est nécessaire.	/	Pour assurer la protection des mineurs, une interdiction de sortie de territoire et une opposition à la sortie du territoire sont possibles en cas d'urgence.
Carte grise	Mairie ou Préfecture	Certificat d'immatriculation.Certificat de cession - 1 pièce d'identité. - L'ancienne carte grise - 1 justificatif de domicile. - Copie du rapport du contrôle technique de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans.	Varie en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule. Pour les anciennes immatriculations, en cas de changement de domicile 2.76 € de frais d'acheminement	En cas de changement de domicile, le changement d'adresse sur la carte grise est obligatoire. Pour les nouvelles immatriculations, joindre une copie de la carte grise. Pour les anciennes immatriculations, joindre l'original de la carte grise
Casier judiciaire	Casier judiciaire national – 107, rue de Landreau – 44079 Nantes Cedex 1	Indiquer son état civil et adresse.	/	Pour les personnes nées à l'étranger, 23 allée d'Orléans – 44035 Nantes Cedex.
Copie intégrale de l'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance.	/	Enveloppe timbrée libellée à votre adresse ou demande en ligne.
Copie intégrale de l'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms des époux et la date du mariage.	/	Enveloppe timbrée libellée à votre adresse ou demande en ligne.
Copie intégrale de l'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Indiquer nom, prénom et date du décès.	/	Enveloppe timbrée libellée à votre adresse ou demande en ligne.
Liste électorale	Mairie du domicile	Copie d'une pièce d'identité Justificatif de domicile.	/	Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste. Inscription avant le 31 décembre.
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu du mariage	Noms, prénoms des époux, la date et lieu du mariage, la date et lieu de naissance des enfants.	/	En cas de perte ou de séparation des époux.
Recensement militaire à partir de 16 ans	Mairie du domicile	La personne exerçant l'autorité parentale doit être présente.	/	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint 16 ans.
Certificat d'urbanisme	Mairie ou Communauté de Communes du Thouarsais	Toute personne intéressée par un terrain.	/	Se renseigner en mairie.
Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP)	Mairie ou Communauté de Communes du Thouarsais	Dossier PC si travaux de + de 20 m ² Dossier DP si travaux de - de 20 m ²	/	Pour toutes constructions ou modifications de l'existant.
Stock de vins	Service de la Viticulture des Douanes, 144 rue des Landes de Terrefort, BP59, 49426 SAUMUR CEDEX	- La déclaration de stock n'est pas obligatoire pour un stock de moins de 10 hl. - Vous n'avez plus à déposer et à faire enregistrer votre déclaration en Mairie.	/	L'adresser au format papier directement au service de la Viticulture ou la souscrire de manière dématérialisée sur le site PRODOUANE, si nécessaire.
Récolte de vins	Service de la Viticulture des Douanes, 144 rue des Landes de Terrefort, BP59, 49426 SAUMUR CEDEX	- La déclaration de récolte n'est pas obligatoire pour une surface exploitée de moins de 10 ares. - Vous n'avez plus à déposer et à faire enregistrer votre déclaration en Mairie.	/	L'adresser au format papier directement au service de la Viticulture ou la souscrire de manière dématérialisée sur le site PRODOUANE, si nécessaire.
Concession au cimetière communal	Mairie	Les demandes sont à effectuer en mairie.	Tarif 2016 : 41 € le m ² pour 30 ans Tarif 2017 à définir	Pour déposer les cendres d'un défunt : - Cavour : 330 € pour 30 ans

RATEAU FRERES

énergies renouvelables

ENERGIES RENOUVELABLES ■ CHAUFFAGE ■ ELECTRICITE ■ SANITAIRE - PLOMBERIE
SPA ■ TRAITEMENT DE PISCINE ■ ISOLATION DES COMBLES ■ COUVERTURE - ZINGUERIE

Thouars St Varent

4 RUE HENRI DUBOIS 05 49 96 37 84 2B RTE DE GLENAY 05 49 67 51 14
WWW.RATEAUFRERES.FR CONTACT@RATEAUFRERES.FR

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Professionnels - Industriels - Assainissement - Cour

Tél. 05 49 66 54 21 - Fax 05 49 96 17 41



2 rue Henri Dubois - THOUARS
gonord.tp@wanadoo.fr
www.terrassement-thouars.fr



Maison MUREAU

Artisan Charcutier Traiteur

Sous les halles, les mardis et vendredis

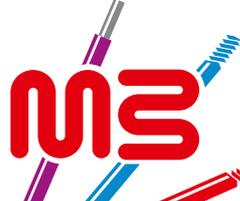
39, rue Rabelais - THOUARS 10, pl. Emile Zola - BRESSUIRE

05 49 66 04 46 05 49 72 01 66

www.charcuterie-mureau.com

SPECIALISTE DES ENERGIES RENOUVELABLES

35 ans d'expérience



MIGEON B.

S.A.R.L.

- Climatisation
- Chaudière bois
- Pompe à chaleur
- Chauffe-eau solaire
- Chaudière fioul et gaz
- Dépannage - Entretien
- Electricité - Sanitaire

Tél. 05 49 66 27 31

ST-JEAN DE THOUARS

contact@migeonb.fr
www.migeonb.fr



VOTRE PARTENAIRE PEINTURE



Théodore

MAISON DE PEINTURE

HORAIRES
Du lundi au jeudi :
8h-12h / 14h-18h
Vendredi :
8h -12h / 14h-17h

rue du champ de plaisance - 79100 ST VERGE
05 49 66 50 38 - thouars@theodore.fr

ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT SERVICES



Aeos

GAURIT

VIDANGE • ASSAINISSEMENT • COLLECTE DECHET

Intervention rapide : 06 08 88 16 66

6, rue des terres fortes - MAGÉ - 79100 LOUZY
Tél. 05 49 68 09 95 - Fax : 05 49 66 04 89 - aeos.gaurit@orange.fr

FORUM MEDIA

CULTURE CALIPAGE

Livres - CD - DVD - Jeux vidéo
Loisirs Créatifs - Presse

Ctre Cial Super U - THOUARS
05 49 66 69 72

A nos annonceurs

La municipalité de Saint-Léger-de-Montbrun remercie chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu lui apporter leur concours pour la réalisation de ce bulletin.

Nous convions tous les habitants de la commune à réserver leur achats à ceux qui nous ont honoré de leur publicité.



le calendrier des fêtes et manifestations 2017

Janvier	14	Concours de belote - Football Club « US Vrères » - Salle socio-éducative de Vrères
Mars	04	Soirée dansante - Football Club « US Vrères » - Salle socio-éducative de Vrères
	25	Loto - Football Club «US Vrères » - Salle Socio-éducative de Vrères
Avril	07, 08 et 09	Théâtre - Les Mordus du Théâtre - Salle socio éducative de Vrères
	09	Chasse aux poissons - Association des Parents d'Elèves de St-Léger/St-Martin
	22	Cabaret - Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères
Mai	08	Cérémonie commémorative de la 2 ^e Guerre Mondiale - Anciens Combattants - Butte de Montbrun - Repas - Salle Quéteanu de Vrères
	12	Concours de belote - Club « Nous Tous » - Salle socio -éducative de Vrères
Juin	24	Fête de l'école - Association des Parents d'Elèves de St-Léger/St-Martin
	30	Marche semi-nocturne - Comité des Fêtes - Salle Socio-éducative de Vrères
Juillet	14	Repas - Salle socio éducative de Vrères
Septembre	12	Concours de belote - Club « Nous Tous » - Salle socio -éducative de Vrères
	17	Randonnée pédestre + VTT - Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères
Octobre	07	Repas des Aînés organisé par le CCAS de ST LEGER DE MONTBRUN
	15	Randonnée pédestre - Gymnastique volontaire - Salle socio-éducative de Vrères
Novembre	11	Cérémonie commémorative de la 1 ^{ère} Guerre Mondiale - Anciens Combattants - Butte de Montbrun
	18	Soirée dansante - les Amis du Club Hippique - Salle Socio-éducative de Vrères
Décembre	31	Réveillon de la Saint Sylvestre - Comité des Fêtes - Salle Socio-éducative de Vrères
Dates à définir		Marché de printemps - Vide grenier - Concours de petits palets - Association des Parents d'Elèves de St-Léger/St-Martin

Saint Léger De Montbrun

32 Rue de la Mairie

79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN

Tél. : 05.49.96.70.01 - Fax : 05.49.96.72.01

E-mail : mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr